



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Dimanche 23 juin 2024	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Nuageux (Temp : 26 °C)	Vent	16 km/h (Sud-ouest)	
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	Ø	Inscriptions totales 76
Total des paris mutuels	\$ 340,305			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Weber Michael	Juge associé Coles Sharla	Juge associé Rourke, Katelynn
--------------------------------------	-------------------------------------	---

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- La piste a été entièrement nivelée avant les courses avec un apport de 70 tonnes de matériaux.
- Un retrait hâtif a été opéré par le vétérinaire (maladie) du cheval, "LA BARBE", (Justin Filion entraîneur) de la Course 2.
Ce cheval est inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).
- Un retrait hâtif a été opéré par les juges (lésion) du cheval, "BS TYRRIFIC", (Yves Tessier entraîneur).

Courses :

- 2 **Ontario Sire Stakes Gold** – Chevaux de trois ans
(1 pour poulains et hongres, et 1 pour pouliches)

- Sylvain Filion a été autorisé à se retirer de trois courses.
 - Bob McClure et James Macdonald ont été autorisés chacun à se retirer de sa course respective.
1. Le #7, "FEAR THE THUNDER", (Robbie Robinson), a subi un bris d'équipement (crevaison) après le départ, et a terminé la course avec de l'équipement brisé. Rien d'autre à signaler.
 2. **Enquête** au sujet du #2, "MYBITCOIN", (Stéphane Brosseau), le vainqueur de la course, et du #3, "BETS BEACH", (Pascal Bérubé), arrivé en 3^e position, qui se sont accrochés après le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille.
Après avoir visionné la vidéo de la course et discuté avec les deux conducteurs (M. Brosseau a déclaré que son cheval avait légèrement ralenti et que le cheval #3 s'était accroché à sa roue ; M. Bérubé a déclaré que le cheval #2 avait accroché sa roue), on a établi que le #3 avait dévié vers le #2.
Aucun placement n'a été requis.
Les #2, #3 et #5, "WALKIN STAGGER OUT", (Guy Gagnon), ont été signalés dans la statistique avec obstructions.
Aucune sanction pour M. Berube, puisque son cheval déviait visiblement vers l'intérieur.
Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/SWAgMlyNgLs>
 3. Rien à signaler.
 4. Examen de la course après le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille entre les #3, "WESTERN PHIL", (Guy Gagnon), arrivé en 5^e position, et #6, "PRESS TIME", (Trevor Henry), arrivé en 4^e position.
Le #3 déviait vers l'intérieur et a peut-être effleuré la roue du #6, mais n'a pas entravé la progression de celui-ci.
Aucune infraction n'a été commise.
Rien d'autre à signaler.
 5. Rien à signaler.
 6. **Enquête** et **objection** déposée par le conducteur au sujet d'une possible obstruction commise dans le dernier droit par le #4, "UNRIVALED HANOVER", (Jonathan Drury), arrivé en 3^e position, contre le #9, "WARRAWEEFORLAURA", (Tyler Borth), arrivé en 4^e position.

Après avoir visionné la vidéo de la course et parlé aux deux conducteurs (M. Borth a déclaré que le #4 était venu dans les jambes de son cheval ; M. Drury a déclaré qu'il avait maintenu une trajectoire droite et qu'il n'y avait pas eu d'espace pour que le #9 puisse entrer là où il l'avait fait), on a établi qu'il n'y avait pas eu d'obstruction.

L'objection a été rejetée.

Lien pour la vidéo d'enquête (tour frontale) – <https://youtu.be/lqfshWRxCA4>

Lien pour la vidéo d'enquête (plan du bas) – <https://youtu.be/gOTNx5RFv68>

Le conducteur du #5, "WIKIPEDIA", (Trevor Henry), a été averti au sujet de la stimulation appliquée à sa monture dans le dernier droit.

7. Le #6, "MONTYSGONEMARBLE", (Jonathan Drury), a subi un bris d'équipement (mors Buxton) après le départ, comme le #8, "SKYLAR", (Jimmy Gagnon), (fer).

Les deux chevaux ont terminé leur course avec des équipements brisés.

Rien d'autre à signaler.

8. Un retrait tardif a été opéré (rétention) par les juges du cheval, "BONITAS BEST BET", car l'entraîneur, David Menary, n'avait pas amené ce cheval à l'écurie de prélèvement pour recevoir du Lasix dans les délais prescrits (règle 35.07.07 de la CAJO).

Compte tenu des circonstances, il n'y a pas eu de sanction à l'encontre de M. Menary.

On a opéré un remboursement de \$ 240.

Rien d'autre à signaler.

9. **Enquête** et **objection** déposée par le conducteur au sujet d'une possible obstruction commise par le #6, "RUN FOR THE MONEY", (Ryan Guy), contre le #1, "RAYS KREDIT", (Emil Toth), après le départ.

Après avoir visionné la vidéo de la course et discuté avec les deux conducteurs (M. Toth a déclaré avoir été forcé de se rendre à l'intérieur des pylônes en raison de la proximité de la roue du #6 avec les jambes de son cheval ; M. Guy a déclaré ne pas avoir placé de roue près du #1).

On a établi que le #6 avait interféré avec le #1, en déviant vers l'intérieur et en forçant le #1 à se rendre à l'intérieur des pylônes.

L'objection a été retenue.

Le #6 a terminé la course en 4^e position et a été placé en 6^e position, conformément à la règle 22.09 de la CAJO.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/z2fnCgPjnNk>

M. Guy sera présent pour l'examen en lien avec la règle 22.05.01 (a) de la CAJO (dévier vers l'intérieur provoquant un autre conducteur à changer de parcours).

Rien d'autre à signaler.

10. Rien à signaler.

Réclamations :

Course 4

Le #2, "JIMS BIG THRILL" (1), pour \$ 8,500, par Bruce Tremblay (Alain Filion entraîneur).